

La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine



N° 28

16 novembre 2018

Bonjour cher.e.s collègues,

Quelques collègues rencontrent des difficultés, ne serait-ce que pour créer leur espace électeur dans le cadre des élections professionnelles. Exemple : le mail académique qui n'est pas reconnu par la plateforme education.gouv.fr/electionspro2018.

Depuis le 11 octobre, les électeurs peuvent contacter l'assistance académique à partir de l'espace électeur. Les coordonnées sont publiées sur le site www.ac-bordeaux.fr

Pendant la période de vote, du 29 novembre au 6 décembre, **l'assistance est mise à disposition dans chaque académie et à l'administration centrale** (appel téléphonique non surtaxé) pour aider les électeurs en difficulté. Elle prend en charge les questions liées à l'obtention de l'identifiant et du mot de passe électeur et à l'utilisation de la plateforme de vote par internet.

Les horaires d'ouverture pour le vote sont les suivants :

- jeudi 29 novembre : 10h-20h
- vendredi 30 novembre, lundi 3 décembre, mardi 4 décembre et mercredi 5 décembre : 8h-20h
- samedi 1er décembre : 9h-17h
- dimanche 2 décembre : fermé
- jeudi 6 décembre : 8h-17h30

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la plateforme d'assistance académique Amerana dès aujourd'hui :

- Par téléphone au : **05 16 52 66 86** du lundi au vendredi (horaires ouvrables).
- En ligne 24h/24 depuis le portail académique par authentification avec votre identifiant personnel de messagerie académique.

Si vous souhaitez que l'on vous aide à participer au vote à partir de votre espace électeur, n'hésitez pas à nous contacter au **05 57 59 00 20** ou à prendre rendez-vous au 33 bis rue de Carros à Bordeaux. Nous serons heureux de vous accueillir.

Il est indispensable que vous activiez dès à présent votre espace de vote avec votre mot de passe électeur pour exprimer votre choix.

Cliquez sur le bouton de vote pour les trois scrutins CTA, CTM, CCPA



Le vote pour les élections professionnelles sera déterminant pour avoir un maximum de représentants du SE-Unsa aux différentes instances de dialogue social et notamment pour les mutations. Aidez-nous à mieux vous défendre !

Bien cordialement,

Bruno Cadoré
Responsable des non-titulaires
Au SE-Unsa de Bordeaux



Situation des contractuels : bilan chiffré

Le bilan chiffré ci-dessous décrit la situation au 30/09/2018. Presque deux mois plus tard, bien sûr le nombre des contractuels a augmenté très sensiblement puisque des recrutements sont intervenus pour assurer des remplacements.

1- Evolution globale sur 3 ans :

En E.T.P. Equivalent Temps Plein			En Effectifs Nombre de personnes		
2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
1240,99	1412,49	1478,07	1465	1662	1667

2- Evolution pour les plus importants types de fonction :

	En E.T.P.		En effectif	
	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019
Documentalistes	24,50	23,90	28	27
C.P.E.	50,90	54,40	52	57
Enseignants	1229,54	1298,54	1462	1473
Psy-EN	41,30	36,70	47	40

3- Répartition par département

	24	33	40	47	64	Total
Effectifs 2018/2019	250	770	203	200	244	1667

Il est à noter que le nombre de contractuels proportionnellement aux nombres d'enseignants est plus important en Dordogne et en Lot et Garonne que dans les autres départements.

Par contre par rapport à l'année scolaire dernière, le nombre de contractuels a fortement augmenté en Gironde (+12,75%) et dans les Landes (+8,69%), alors qu'il a plutôt diminué dans les autres départements : Dordogne (-1,89%), Lot et Garonne (-3,9%) et Pyrénées Atlantiques (-2,96%).

4- Evolution des contractuels en C.D.I.

	En effectif	
	2017-2018	2018-2019
Documentalistes	12	11
C.P.E.	5	8
Enseignants	361	417
Psy-EN	25	19
Total	403	455



C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. **Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique

L.P. Dassault à MERIGNAC

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Bruno CADORÉ
Responsables des Non-Titulaires

L.P. Les Iris à LORMONT

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org